

Motion 2 proposée au C.A du 09 février 2023

Pour l'abandon du projet de réforme Macron des lycées professionnels

A l'heure du vote de la DGH à l'ordre du jour de ce conseil d'administration, nous, représentants des personnels enseignants, renouvelons notre profond désaccord avec le projet de réforme en cours et nos impatientes interrogations que les réponses de Monsieur le ministre de l'Education nationale et Madame la ministre déléguée à l'enseignement et à la formation professionnels à notre courrier n'ont aucunement satisfaites ni apaisées.

La lecture des conclusions et des préconisations des groupes de travail sur la réforme du lycée professionnel publiées le 27 janvier confortent nos clairvoyantes projections et légitiment d'autant notre détermination à en combattre les redoutables visées.

Tout d'abord, nous dénonçons les manœuvres dilatoires de nos ministères que le calendrier d'hypocrites concertations, co-construction de façade de l'élaboration du projet par toutes les parties prenantes et d'une mise en place progressive de la réforme dès la rentrée 2023 laisse sinon sceptique au moins dubitatif quant au respect et à la considération accordés au travail des enseignants dans la préparation et l'organisation de la rentrée à venir. En effet, ce cruel manque de visibilité sur les mesures qui devraient s'appliquer en septembre 2023 empêche toute anticipation véritablement réaliste de la répartition des services, leur organisation en lien avec les modalités nouvelles d'enseignement puisqu'elles nous sont inconnues. Seule la gratification des élèves-stagiaires est aujourd'hui actée, ce qui donne à penser sur l'ordre des priorités de Madame la ministre déléguée. Cette gratification, appelée aussi allocation d'étude versée par l'Etat par l'intermédiaire des établissements scolaires, nous alerte. Une augmentation substantielle de charge administrative des lycées professionnels entraînant un coût de fonctionnement et de gestion supplémentaire, un budget considérable alloué par l'Etat au détriment d'heures de cours permettant de donner du sens aux enseignements ne sont pas envisageables. Mais surtout, cette gratification contrevient aux valeurs de l'Ecole républicaine, car, un élève ne vient pas dans un établissement scolaire pour gagner de l'argent, mais pour s'enrichir de savoirs généraux, comme le français, les mathématiques, les langues étrangères, les arts appliqués ... et de compétences professionnelles acquises grâce aux travaux pratiques effectués sur les différents plateaux techniques.

D'autre part, plus alarmant et inadmissible encore, le changement radical de paradigme ressortant des préconisations des groupes, qui mettent non plus l'apprenant au centre de l'éducation, mais l'entreprise, au service d'une idéologie et d'un esprit sans rapport avec ceux de l'Education nationale jusqu'alors. Quelques exemples : l'émiettement de l'enseignement disciplinaire dilué dans des blocs de compétences transversales et la part invasive des compétences psycho-sociales, avec pour conséquences directes des contenus de programme essorés, vidés de leur sens; l'ensemble accompagné de la dérégulation des grilles horaires ouvrant la porte à un enseignement modulaire, favorisant évidemment le développement de la mixité des publics élèves-apprentis sous couvert d'individualisation des parcours, de leur sécurisation pour lutter contre le décrochage scolaire ou pour faciliter l'insertion professionnelle, avec un diplôme de fait dévalorisé. A cela, et au reste, nous disons « non » !, même progressivement !

Côté professeurs, l'obligation d'effectuer des stages en entreprise, de former à l'animation les professionnels de l'entreprise, qui interviendront aussi en établissement auprès de notre public, qui deviendront des mentors pour lui, nous n'en voulons pas ! Professeur est un métier, formateur n'est pas le nôtre.

La « Révolution du lycée professionnel » désirée et annoncée par le Président de la république

transformera à coup sûr nos établissements en vaste centre de formation dont nous ne voulons pas être les instruments. Nous refusons que nos jeunes deviennent des outils de production à bas coût et une aubaine pour l'entreprise.

Vanessa, Wenonah, Romane, Noham, Flavien, Laura.... sont arrivés au LP avec l'envie de montrer qu'ils se sont inscrits par choix, ou bien ils sont arrivés par obligation. Mais tous témoignent que le LP a fait d'eux des professionnels de qualité et surtout des citoyens éclairés ! Le LP leur a permis de prendre confiance en eux, de s'ouvrir de nouvelles perspectives grâce aux compétences et savoirs acquis, grâce à la bienveillance de leurs professeurs qui ont essayé de les tirer vers le haut avec toujours moins de moyens ! Madame Carole Grandjean estime que l'on peut et que l'on doit enseigner mieux en enseignant moins. Le moins, nous l'avons déjà subi avec les précédentes réformes. Mais qui peut faire mieux avec encore moins ? Mieux pour qui ? Qui doit faire mieux ? Quel est ce futur que veut notre gouvernement ? Le lycée pro accueille des enfants de la nation qui, même si leur famille relève d'IPS peu élevé, veulent apprendre, comprendre et ne pas rester de simples exécutants ! Ils ont compris que cette réforme ne les conduirait pas à poursuivre des études, allait les empêcher d'évoluer socialement, que, oui, ils seront payés mais que peut-être ils échoueraient à l'examen. Ils ont compris que si l'entreprise les prend en apprentissage, ils ne seront pas forcément embauchés, diplôme ou pas en poche ! De plus, que deviendront les élèves mineurs si ils ne tiennent pas sous la pression des entreprises qui cherchent la productivité et surtout des personnels employables et qualifiés ?

Aussi, dans cette suite, nous dénonçons le caractère technocratique et techniciste de cette réforme, dont la sournoise mise en œuvre s'appuie sur les mathématiques et une gestion comptable aux visées économiques et de transformation sociale, auxquelles nous ne pouvons souscrire moralement au vu de ses prévisibles effets dévastateurs sur la jeunesse du lycée professionnel, son avenir d'une part, sur le statut des professeurs d'autre part, et ce, également en raison de notre attachement indéfectible aux valeurs de l'Ecole républicaine bafouées et congédiées ici. Annualisation et flexibilité pour les professeurs comme pour leur public sont au programme d'un non-sens absolu afin de répondre à ces exigences économiques sous couvert de modernisation et d'adaptation à une ère nouvelle. D'autres choix et d'autres ambitions plus hautes sont possibles et indispensables.

Enfin, nous tenons à témoigner notre entier soutien à nos collègues professeurs du lycée polyvalent Jean Jaurès à Carmaux, qui subissent un odieux traitement à l'heure où la DGH se transforme en une arme d'intimidation et de pression dans leur établissement dans un contexte national de fermeture de sections, de lycée professionnel comme général, notamment à Paris, dans un silence assourdissant.